
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 janvier 2015

DCM N° 15-01-29-6

Objet : Subvention pour l'événementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme.

Rapporteur: Mme RIBLET

L'Anneau offre depuis plusieurs années déjà des possibilités de développement de l'athlétisme à METZ tant sur le plan du haut niveau en permettant l'entraînement et l'accueil d'athlètes de haut niveau mais également en offrant un lieu de pratique pour tous les messins. A titre d'exemple on peut citer l'apprentissage de cette discipline qui est dispensé pour les enfants des écoles primaires avec un soutien actif de la Ville. Le territoire messin dispose par ailleurs d'espaces naturels permettant la pratique de la course à pied.

Le développement de ce Pôle d'athlétisme à Metz s'accompagne de la mise en œuvre d'une stratégie événementielle déclinée notamment en trois temps forts articulés autour des courses urbaines.

Ainsi, au cours de l'année 2015, la ville propose de soutenir les manifestations suivantes :

- Le 7^{ème} meeting international d'athlétisme « METZ MOSELLE ATHLELOR INDOOR » organisé par Athlétisme Metz Métropole le 25 février 2015 à l'Anneau au Complexe Sportif des Hauts de Blémont. Ce meeting qui se classe 10^{ème} au niveau mondial et qui accueillera près de 250 athlètes de niveau régional, national et international, est devenu depuis 2014 le premier meeting indoor français. Cette compétition est organisée depuis 2009 et attire un public toujours plus nombreux. Pour se maintenir dans la hiérarchie, le club souhaite présenter un plateau sportif de tout premier ordre avec la présence du recordman de France des 100 et 200 mètres Christophe LEMAITRE, du Champion d'Europe de triple saut, Benjamin COMPAORE et d'une grande partie de la délégation française d'athlétisme qui s'est illustrée cet été lors des Championnats d'Europe à Zurich. Par ailleurs, Bob TAHRI participera cette année au meeting sur le 3 000 mètres. Une dizaine d'épreuves sont prévues au programme avec des séries internationales comme le 60 mètres haies, le 60 mètres séries, le saut à la perche, le 3 000 mètres, des séries nationales (triple saut, 400 mètres, 1 500 mètres). La nouveauté de cette édition sera le concours à la perche féminine qui sera organisé pour la première fois avec la présence de la meilleure perchiste française. Des épreuves interrégionales (lancer de poids, 800 mètres, etc.) sont également programmées et verront la

participation des jeunes espoirs du club. Cet évènement sportif promet ainsi un spectacle athlétique de très haut niveau et un grand moment de sport. (48 000 €).

- La quatrième édition de la course « La Messine » organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole le 1er mai 2015 et uniquement réservée aux femmes dont les objectifs seront de promouvoir la féminisation de la course à pied et de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein. Forte de son succès, la manifestation organisée Place de la République, a pour objectif sur cette édition 2015 d'accueillir 10 000 participantes pour créer une très grande vague rose (6 843 participantes en 2014). Cette quatrième édition de La Messine sera l'occasion de mettre en place quelques nouveautés : la "Baby Messine" pour les enfants de moins de 4 ans sur un parcours de 500 m sur l'Esplanade, l'accueil des personnes à mobilité réduite avec un accompagnateur, le "Challenge Mère/Fille" et un concert de musique organisé la veille de la manifestation jusqu'à 22h. L'intégralité des fonds recueillis seront reversés au bénéfice de la Ligue contre le Cancer. (4 000 €).

- La 11^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz prévue les 13 et 14 juin 2015 et organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole en partenariat avec les associations Metz Diabète et l'association Docteur Sourire. Le Mont St Quentin a été choisi pour ce "Trail" car c'est le point culminant de l'Agglomération Messine et il met en valeur Metz. Le départ sera donné de Plappeville et diverses autres communes seront traversées, telles que Lessy, le Ban St Martin, ou encore Lorry les Metz. Les organisateurs attendent pour cette nouvelle édition plus de 1 500 participants (tous les publics, notamment les familles) sur 7 épreuves avec de nouveaux parcours. Des animations périphériques seront également proposées sur le site avec des ateliers de sensibilisation au sport-santé, des animations pour les enfants, des exposants et artisans locaux, etc. (4 000 €).

Il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 56 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par le club Athlétisme Metz Métropole au titre de la saison sportive 2014/2015,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 56 000 € :

Athlétisme Metz Métropole	56 000 €
(7 ^{ème} Meeting national indoor Metz-Moselle d'athlétisme)	48 000 €
(4 ^{ème} édition de la course « La Messine »)	4 000 €

(11^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz) 4 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2015.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46 Absents : 9 Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ